



ACCUEIL EN RESIDENCE

37
Parallèle

Résidence Parallèle / PPS / Compagnonnage



Accueil en résidence de
Janvier à Décembre 2025
DEPOT DE DOSSIER AVANT
LE 16 SEPTEMBRE 2024



VILLE DE
TOURS

METTRAY

LES DISPOSITIFS D'ACCUEIL

du 37ème Parallèle !

**Pense-bête pour vous éviter de
candidater à un appel à projet
qui ne correspond pas à votre
projet !**

La Résidence Parallèle

Pour candidater : Dossier de créa +
formulaire en ligne + fiche tech

Date limite : 16 septembre 2024

- > Projet artistique venant de **toute la France et de l'international**
- > Mise à disposition d'une salle de travail (pas de co-prod)
- > Temps de résidence de 11 jours
- > **Tous types de créations** (pas de reprise)
- > Critères prioritaires : création espace public / in situ / rue / non dédié, soutien à l'émergence, pluridisciplinarité, mixité des équipes artistiques, jeune public...

Le PPS

Pour candidater : rendez-vous de pré-
candidature - contactez nous !

Date limite : 16 septembre 2024

- > Projet artistique venant de la **Région Centre Val de Loire uniquement !**
- > S'inscrire dans une demande de PPS auprès de la Région
- > Plusieurs temps de résidence sur l'année
- > Enveloppe budgétaire dédiée
- > **Création espace public / in situ / rue / non dédié uniquement !**

Le Compagnonnage

Pour candidater : rendez-vous de pré-
candidature - contactez nous !

Date limite : 16 septembre 2024

- > Projet artistique venant de **l'Indre-et-Loire uniquement !**
- > 1ère ou 2ème création
- > Plusieurs temps de résidence sur l'année
- > Enveloppe budgétaire dédiée
- > **Création espace public / in situ / rue / non dédié uniquement !**

FOND EMENTS



Du 37ème Parallèle





« Le 37ème Parallèle est un lieu de création artistique pluridisciplinaire, de coopération et de mutualisation. »

Le lieu **37ème Parallèle** est né d'une politique de soutien aux **Arts de la Rue**, votée d'intérêt communautaire, à l'unanimité, par Tours Métropole en 2007. Ce sont **9 compagnies** qui, tenant compte de l'évolution à venir des Arts de la Rue, qu'elles pressentent, et dans laquelle elles s'inscrivent, choisissent d'orienter le projet vers la conception et la construction d'un lieu pluridisciplinaire de spectacle vivant.

L'association le 37ème Parallèle est créée le 27 Juillet 2012.
Le lieu, lui, est inauguré officiellement le 15 novembre 2014.

Dès son origine, le 37ème Parallèle a eu pour vocation de favoriser la création artistique tous azimuts, la mutualisation et les échanges, d'encourager les initiatives collectives, de mutualisation, de soutenir le croisement des pratiques professionnelles en son sein, de contribuer à l'émergence et au développement de compagnies.

Depuis lors, il hébergera de façon permanente des structures et des individus oeuvrant à la création, à la transmission, à la production de spectacles et de projets culturels.

Le 37ème Parallèle s'engage au rayonnement de la création artistique et culturelle, à insérer les projets dans des réseaux de production et de diffusion, favoriser le soutien logistique et matériel et mettre en œuvre des coopérations.

C'est en ce sens que l'association met à disposition son lieu de travail aux compagnies extérieures via son dispositif d'appel à projets « LES RESIDENCES PARALLÈLE ».

A défaut d'être en mesure d'offrir un soutien financier à l'ensemble des compagnies accueillies, aucune contrepartie financière à l'accueil en résidence n'est demandée dans le cadre de cet appel à projet.

Le 37ème Parallèle s'inscrit dans une logique de réseaux et de coopération avec différents acteurs régionaux et nationaux :

ALiice

Association des Lieux Intermédiaires et Indépendant de la Région Centre-Val de Loire

RJP

Réseau Jeune Publie de la Région Centre-Val de Loire

FAARCE

Fédération Régionale des Arts de la Rue en Centre-Val de Loire

Scène O Centre

Synavi

Syndicat National des Arts Vivants





ACCUEIL EN RESIDENCE

*

Le 37ème Parallèle souhaite renouveler son engagement pour l'accueil de projets artistiques dans ses espaces de travail. En 2025, le 37ème accueillera sur des périodes de travail de 11 jours et sur les critères suivants : pluridisciplinarité des projets, soutien à l'émergence, soutien aux projets en espace public, soutien aux projets portés par des femmes ou des personnes non genrées, soutien aux projets incluant une pratique plastique (installation, performance, décors...).



— **Résidence recherche–écriture**

Résidence création —



— **Résidence construction**

Le 37ème Parallèle souhaite accueillir un nombre identique de projets artistiques en provenance de chacun des territoires suivants :
Indre-et-Loire, Région Centre Val-de-Loire (hors 37) et territoire national/international.



12

Compagnies
accueillies

4 Compagnies d'Indre-et-Loire

4 Compagnies de la région
Centre Val-de-Loire (hors 37)

4 Compagnies du territoire na-
tional/international

- > Si vous êtes en Indre et Loire et que c'est votre 1ère ou 2ème création vous pouvez prétendre au **COMPAGNONNAGE**
- > Si vous êtes en Région Centre et que vous vous inscrivez dans un parcours de production, vous pouvez prétendre au **PPS**

Depuis sa création, le 37ème souhaite : aider à l'émergence et au développement des compagnies, accompagner l'évolution des arts de la rue, faciliter le croisement des disciplines et des identités, impulser la coopération avec les habitant·e·s du territoire... En 2025, l'association aspire également à permettre la construction de passerelles entre compagnies installées et compagnies nouvelles.



Un regard attentif sera donc porté aux créations et compagnies intégrant un ou plusieurs des aspects suivants :

- > Espace public / arts de la rue / création in situ
- > Création autour du Jeune Public
- > La rencontre et le croisement des disciplines
- > La nécessité de la rencontre avec les habitant·es pour la création et les projets impliquant des publics en son sein
- > Les capacités techniques du lieu à accueillir la résidence
- > La rencontre des arts vivants et plastiques au sein de la création

Nous serons attentifs et attentives à accueillir les genres de manière paritaire.

ACCOM- PAGNE- MENT

à la résidence





SORTIE DE RESIDENCE / ETAPES DE TRAVAIL PUBLIQUES



La **SORTIE DE RESIDENCE** est une étape clé dans le parcours de création artistique. Le 37ème Parallèle favorise la co-organisation de ces temps forts en les mutualisant et en planifiant les accueils en amont pour penser - autant que possible - des sorties communes aux compagnies et artistes accueilli·es en même temps sur le lieu. Ces temps peuvent être l'occasion de montrer une étape de travail, mais aussi d'organiser une rencontre, un échange, un débat, pour venir nourrir votre processus de création.

Selon l'objectif de l'étape de travail publique, ces temps peuvent concerner les professionnels de la programmation/diffusion mais aussi les habitant·es, les associations locales, les structures éducatives, culturelles, sociales, socio-éducatives...

Ces temps ne sont absolument pas obligatoires. Ils ont du sens si ils correspondent à un besoin, un objectif défini, à ce moment précis du parcours de création.

SORTIE DE RESIDENCE / ETAPES DE TRAVAIL PUBLIQUES



3 CAS DE SORTIE DE RESIDENCE :



> **Sortie de résidence pro/invités : pour montrer votre étape de travail à un public choisi**

La cie s'occupe des invitations et de l'accueil / Le 37ème Parallèle ne prend pas en charge la communication / les horaires sont modulables.

> **Sortie de résidence classique du jeudi : une sortie de résidence ouverte à tous**

Elle doit impérativement être prévue bien en amont de la résidence / La com et l'accueil des publics se fait en lien avec le 37ème et la cie / Elle se déroule le jeudi en soirée.

> **Les actions de médiation : elles sont pensées conjointement et organisées selon les spécificités de chacun des publics.**

(équipes artistiques, équipes éducatives, équipes sociales...)

Toutes les sorties de résidences doivent faire l'objet d'une discussion avec la coordination, et ce, le plus en amont possible !



TECHNIQUE *

Le régisseur général du 37ème Parallèle est présent lors des résidences,

plus spécifiquement, sur des temps spécifiques et plannifiés en amont (montage, déroulement, sortie de résidence...).



Le 37ème Parallèle mutualise et met à disposition son parc matériel technique,

au regard de sa disponibilité et sous condition de transmission d'une fiche technique dédiée à la résidence.

LIENS & ACTIONS AVEC LES HABITANT·ES

Le 37ème Parallèle travaille au quotidien à **créer des ponts sur le territoire qu'il habite**. Il collabore autant que possible avec les acteurs et actrices locaux·ales comme les écoles et lycées, le CFA, l'IME qui sont nos voisins proches, mais aussi l'Espace Loisirs Jeune de Tours Nord et les associations des quartiers avoisinants.



C'est pourquoi le 37ème Parallèle souhaite faire le lien entre les habitants de son territoire et les pratiques artistiques qui voient le jour entre ses murs ! Il est ainsi possible pour les compagnies et projets artistiques accueillis en résidence d'imaginer et de proposer des **temps de rencontres et d'expressions avec les publics sous plusieurs formes** : sorties de résidence, répétitions publiques, ateliers...

Il peut s'agir, pour le projet artistique accueilli, de participer à :

- La découverte par les publics de ce qu'est l'univers, la thématique, l'étape du projet de création (écriture, jeu, travail de plateau, mise en scène...);
- Des actions d'expressions artistiques, culturelles ;
- Des temps et actions facilitant la compréhension et la sensibilisation autour des enjeux de la création d'un spectacle (les coulisses...)

Le 37ème Parallèle est également sensible aux projets artistiques qui intègrent le lien au territoire dans son processus même de création.

Néanmoins, **le lien au territoire ne doit jamais être artificiel et doit faire sens avec la création ou l'étape de création dans laquelle se trouve la compagnie ainsi qu'avec les besoins et envies des habitant·es du quartier.**

IMPORTANT :

Si vous voulez apporter un volet d'action culturelle à votre résidence il faut **impérativement en informer la coordination !**

Tout besoin d'action avec les habitants doit ainsi faire l'objet d'une demande, d'une discussion, puis d'une préparation claire avec la coordination du 37ème Parallèle et ce bien en amont de votre venue en résidence.

LE PPS



Depuis 2021, le 37ème Parallèle accueille dans le cadre d'un **Parcours de Production Solidaire**. Il souhaite faciliter l'intégration au circuit de production et de création et permettre, quand cela lui est possible financièrement, de rendre les conditions de travail des équipes artistiques, meilleures et plus sereines. Historiquement, le lieu ayant un encrage **arts de la rue / espace public**, nous porterons un regard attentif aux créations qui comportent cette spécificité et qui souhaitent candidater. Dans le cadre du PPS de la Région Centre-Val-de-Loire, **le 37ème s'engage à accueillir l'équipe en résidence (sur un ou plusieurs temps), à organiser un temps d'ouverture au public en lien avec la compagnie et à dédier une enveloppe budgétaire (environ 2 000€).**

Retrouvez plus d'informations sur le site internet onglet « résidences ».

Vous pensez que votre création et votre compagnie peuvent s'inscrire dans le cadre d'un PPS ?

Contactez nous au 07 69 65 12 33 /
coordination@le37e.fr

LE COMPAGNONNAGE

Il s'agit d'un accueil et d'un **accompagnement spécifique** aux compagnies, artistes et **créations nouvelles** (1ères/2e) de l'**Indre-et-Loire**. Pendant **12 mois (environ)**, le 37ème Parallèle accueille et accompagne une compagnie émergente du territoire, du début à la fin de sa création. Cette compagnie peut venir travailler sur différentes temporalités, dans différents espaces.

Elle peut être conseillée par la coopération de membres artistiques permanents du lieu, mais aussi à la production & l'administration, par l'équipe de coordination. Peuvent être également mobilisés des professionnels de la programmation sur des **sorties de travail spécifiques**.

Les lignes de ce dispositif sont en réécriture permanente avec la coordination et le Cap Résidence du 37ème. **Pour 2025, une enveloppe budgétaire dédiée sera attribuée (environ 4 000€).**

Nous porterons un regard attentif aux créations **arts de la rue / in situ / espace public et/ou pluridisciplinaires**.



Vous pensez que votre création et votre compagnie peuvent s'inscrire dans le COMPAGNONNAGE ?

Contactez nous au 07 69 65 12 33 /
coordination@le37e.fr

* LE RENDEZ-VOUS CONSEIL

Dans le labyrinthe de la création, la méconnaissance du milieu culturel et des fonctionnements institutionnels sont des écueils récurrents sur lesquels il est facile de s'échouer.

Vous êtes une compagnie / structure en cours de développement et vous avez besoin de **cerner vos besoins** en production et/ou en structuration ?

Ou bien vous vous **posez des questions** sur le secteur du spectacle vivant et des différents acteurs à interroger pour votre parcours de production ?

Le 37ème Parallèle peut vous proposer un **RDV CONSEIL** avec un bureau d'accompagnement à la production ainsi que son coordinateur général.



MODALITÉS D'ACCUEIL



MODALITÉS PRATIQUES ✳

Des résidences de 11 Jours !

Nous proposons des créneaux de résidence de 11 jours allant du lundi au jeudi de la semaine suivante.

Et ceci, pour 2 raisons principales :

- 5 jours de résidences peuvent être courts pour travailler et **prendre le temps** avec ses équipes, nous souhaitons donc laisser la possibilité aux équipes artistiques de travailler sur des temps plus longs.
- Le 37ème Parallèle n'est pas seulement un lieu de travail pour les compagnies, et son fonctionnement nécessite au moins une demi-journée le vendredi après-midi où les espaces de travail doivent être libres. Afin de **ne pas imposer des créneaux trop courts** (du lundi matin au vendredi midi) aux compagnies nous proposons donc des temps plus longs.

NÉANMOINS :

- Il est possible de prévoir des temps de résidence plus court en fonction des besoins de chaque compagnie. Si c'est le cas, la coordination technique doit impérativement être prévenue en amont.
- Les accueils se font toujours les lundis, mardis ou mercredis, sauf les jours fériés, et sauf exceptions liées à nos capacités de planification des accueils.
- Les départs ne peuvent pas se faire le vendredi après-midi ou le week-end (sauf exception).

Vous avez des questions sur les conditions d'accueil ? Contactez-nous !
09 70 52 12 81 / admin@le37e.fr / regie@le37e.fr



MODALITÉS PRATIQUES



Les Salles et Espaces

Au total ce sont 13 créneaux de résidence disponibles pour l'année 2025 !

Selon les besoins de votre création nous proposons plusieurs mêmes créneaux pour tous nos types d'espace.

Le 37ème dispose de 3 espaces principaux* :

- > Salle danse
- > Salle théâtre
- > Salle halle + « labo libre »
ou Cour extérieure** + « labo libre »



Les fiches techniques sont à télécharger directement sur notre site internet : le37e.fr

Vous avez besoin d'un atelier de construction ?

nous pouvons mettre à disposition notre ATELIER pour la construction de décors, scénographie, accessoires, marionnettes...

** Pour chacune des résidences accueillies dans chacun des espaces du lieu, en fonction des disponibilités, le STUDIO de musique peut aussi être mis à disposition pour de la création sonore, écriture, enregistrement...*

*** Les résidences dans la cour extérieure peuvent être couplées avec La HALLE en cas de nécessité de repli et si l'installation scénique le permet.*

MODALITÉS PRATIQUES *

Les Dates et les Salles 2025

1	27 janvier au 07 février	DANSE	8	1er au 12 septembre	DANSE
2	10 au 21 mars	LA HALLE	9	1er au 12 septembre	THÉÂTRE
3	31 mars au 11 avril	THÉÂTRE	10	06 au 17 octobre	DANSE
4	05 au 16 mai	DANSE	11	06 au 17 octobre	LA HALLE
5	05 au 16 mai	LA HALLE	12	17 au 28 novembre	DANSE
6	16 au 27 juin	THÉÂTRE	13	17 au 28 novembre	THÉÂTRE
7	16 au 27 juin	COUR EXTÉRIEURE			

RÉSIDENCES « CONSTRUCTION »

Proposez nous vos dates !
(validation selon disponibilité de l'Atelier)



Pour + d'infos contactez nous !

09 70 52 12 81

regie@le37e.fr / admin@le37e.fr



MODALITÉS PRATIQUES *

**Le 1ER MERCREDI MIDI
c'est repas partagé
avec les équipes du
37e Parallèle !**

Le 1er jour de résidence, l'équipe artistique est accueillie par l'équipe de coordination du 37ème Parallèle.

Un temps d'échange autour du lieu et de son fonctionnement est partagé.

> Les clés sont remises à la compagnie accueillie afin qu'elle puisse travailler aux horaires qui lui sont propres.

> La résidence s'accompagne d'un accès aux lieux communs (cuisine partagée, douches...).

>> Le lieu est co-géré. Il est donc de la responsabilité de toutes de participer à ce que les espaces de travail, comme les espaces communs, soient entretenus par ses utilisateur·rices (ménage, rangement...).

**Vous avez des questions sur les conditions d'accueil ?
Contactez-nous ! 09 70 52 12 81 / regie@le37e.fr / admin@le37e.fr**

> MODALITES LEGALES



Une convention de résidence est signée entre la compagnie accueillie et le 37ème Parallèle.

Une attestation de responsabilité civile doit être envoyée au 37ème Parallèle par la compagnie.

Les conditions générales d'accueil en résidence et d'utilisation des espaces sont transmises à la compagnie.



L'HÉBERGEMENT

Un espace caravanning ainsi que des caravanes et un mobil-home peuvent être mis à disposition gratuitement

Selon la disponibilité et les saisons !



2 caravanes

- 1 lit 2 places par caravane
- Capacité totale de couchage : 1 à 4 personnes (single ou couple)



1 mobil home

- 1 chambre avec 1 lit 2 places
- 2 chambres avec 1 lit 1 place
- Capacité totale de couchage : 3 à 4 personnes (si couple)
(possibilité de rajouter 2 lits 1 place supplémentaires selon vos besoins - à nous spécifier)



L'HÉBERGEMENT

EMPLACEMENTS CAMPING

En caravane, camion, camping-car ou autre : nous vous accueillons également dans un espace dédié avec branchements eau/électricité...

- * Pour tout type d'hébergement : la literie est amenée par les utilisateurs-trices (draps, taies, duvets, serviettes...)
- * L'accès sanitaires (toilettes, douches, lavabos), la cuisine, le chauffage et l'électricité sont inclus

Formulaire de candidature à remplir uniquement en ligne avant le **16 Septembre 2024**



PIÈCES À JOINDRE AU FORMULAIRE EN LIGNE :

- > Dossier de création ou note d'intention
- > Fiche technique de l'installation scénique
et un détail des besoins techniques sur la résidence
- > Tout autre document que vous jugerez important

CONTACTS

L'équipe de coordination du 37ème Parallèle - **09 70 52 12 81**

Etienne Bizeau *Coordinateur général* - coordination@le37e.fr

Thomas Khomiakoff *Régisseur général // Accueil en résidence, régie, planification
Demandes de dépannages et de locations* - regie@le37e.fr

Lisa Guilmin *Attachée de production // Secrétariat, assistante coordination
et communication, accueil en résidences* - admin@le37e.fr



FORMULAIRE DE CANDIDATURE

A remplir en ligne uniquement

[CLIQUEZ ICI](#)



Retrouvez ci-après les questions du formulaire de candidature 2025

VOTRE STRUCTURE

Nom de la compagnie / collectif / artiste

Année création de la structure

N° de SIRET

Adresse complète

Mail Téléphone

Direction artistique (Nom et Prénom)

Représentant légal de la structure (Nom, Prénom et fonction) - signataire de la convention

Personne référente sur l'organisation de la résidence : Nom et Prénom Fonction Adresse mail Téléphone

VOTRE PROJET DE CREATION

Titre (indiquer si provisoire)

Forme, genre et discipline(s) artistique(s)

A quelle étape de création serez-vous pendant la résidence au 37e Parallèle ? Recherche, écriture... / Jeu, plateau, mise en scène, technique / Construction / Autre...

Quels sont les axes du projet que vous souhaitez travailler au cours de la résidence au sein du 37e Parallèle ?

Nombres de personnes prévues pour la résidence ?

Détaillez pour chaque participant :

- Noms et prénoms / leurs fonctions

Quels sont vos partenaires en production ? (Acquis à ce jour)

Quels sont vos partenaires en production ? (Souhaité, en cours)

Merci d'indiquer votre parcours de résidence sur votre création (résidence passée et prévues) / Indiquer les dates et les lieux le cas échéant.

Vœux des dates de résidence de création

(Si vous avez des contraintes de dates, des demandes spécifiques par rapport à vos choix : n'hésitez pas à nous les communiquer ici pour que l'on puisse les prendre en compte.)

Vœux des dates de résidence de création // Résidences «Construction»

HEBERGEMENTS

Avez-vous besoin d'être hébergés ?

Pour combien de personnes ? (Merci d'indiquer si des personnes peuvent partager une chambre/caravane)

Précisez nous des besoins spécifiques (personnes qui peuvent partager un lit double, enfants, installation de campement, collectif nombreux...)

BESOINS TECHNIQUES

Quels sont vos besoins en accueil technique ? Montage / Sortie de résidence / Démontage

Précisez nous vos besoins techniques spécifiques (hauteur plafond, installations, accroches, etc)

RENDEZ-VOUS CONSEIL

Souhaitez-vous bénéficier d'un rendez-vous conseil ?

LIENS AVEC LES HABITANT·ES

Si votre projet comporte un volet de médiation, ou si la création en elle-même nécessite un dialogue avec les habitant·es, des assos, d'autres structures, précisez-nous sous quelle forme et selon quelles modalités.

Un petit mot ? (Si jamais vous souhaitez mettre en avant quelque chose de spécifique sur votre projet de création, un élément important, un mot doux...)